

## IMPRIME DE DEMANDE DE SUBVENTION

A remplir par le demandeur

### IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom et prénom	
Adresse	
Téléphone	
Si société, nom du responsable et qualité	
Statut	<input type="checkbox"/> Propriétaire occupant <input type="checkbox"/> Propriétaire bailleur <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> Autre

Dans le cas d'une COPROPRIETE

Nom et prénom du mandataire	
Adresse du mandataire	
Téléphone	
Si société, nom du responsable et qualité	

+ joindre une procuration

### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse	
Numéro de parcelle cadastrale	

## **MODE D'OCCUPATION DE L'IMMEUBLE**

Décrire tous les logements et locaux de l'immeuble

Nom et prénom de l'occupant	Mode d'occupation (1)	étage

- (1)    Loué Vide     HV              Propriétaire occupant     PO  
       Loué meublé   HM              Local professionnel     LP  
       Vacant        VA              Autre (cave, grenier)   NB  
       Commerce     LC

Si il y a plus de 15 lots, compléter sur une feuille à part.

## **OBJET DE LA SUBVENTION**

Cocher les travaux à réaliser

	Enduit à la chaux
	Enduit sur isolation thermique
	Badigeon ou peinture
	Rejointolement des façades en pierre
	Descentes en zinc
	Mise en séparatif réseaux eau pluviale, eau usée
	Surcoût architectural pour éléments architecturaux remarquables
	Mise en discrétion d'équipements type PAC, groupe de climatisation, antennes, paraboles...
	Devantures commerciales, enseignes, stores...

- ravalement de façade : - nombre de façades concernées : .....  
- surfaces concernées .....
- ravalement des murs de clôtures : - surfaces concernées .....

**Descriptions des travaux (techniques, matériaux, couleurs...)**

Numéro de l'autorisation d'urbanisme obtenue :

Date de l'accord :

Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement de l'opération façade de la ville du Vigan.

Fait à le Vigan, le .....

Signature

*Cadre réservé à l'administration*

Date de dépôt de la demande en mairie : .....

Montant global des travaux subventionnables : .....

Autorisation d'urbanisme délivrée  PC

DP

Sans objet

Montant de la subvention allouée : .....

Date de notification de la décision : .....

Le Vigan, le  
Le maire  
Sylvie ARNAL

## Constitution du dossier

Le dossier de demande de subvention doit être constitué des pièces suivantes :

- L'imprimé de demande de subvention dûment complété
- Un devis précis des travaux, détaillé par nature de travaux et par façade traitée
- Un plan coté des façades
- Un échantillon de couleur pour les façades
- Une photographie avant travaux des façades concernée
- L'arrêté de non opposition à la Déclaration Préalable, ou l'arrêté accordant le Permis de Construire, l'arrêté de pose d'enseigne selon le type de travaux, en cours de validité
- Dans le cas d'une copropriété :
  - l'accord de la copropriété
  - la désignation d'un mandataire pour le versement de la subvention.
- Un relevé d'identité bancaire

### Procédure d'instruction

Seules pourront être subventionnées les demandes examinées par un technicien de la Ville avant la réalisation des travaux en vue de :

- étudier la proposition de travaux
- conseiller en cas de besoin sur les choix techniques des travaux
- évaluer le montant de la prime municipale de ravalement de façade
- renseigner sur les aides financières complémentaires mobilisables

L'accord de la subvention sera notifié par courrier au demandeur ou au mandataire de la copropriété.

### **Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'accord de la subvention.**

#### Attention

En cas de travaux nécessitant l'occupation du domaine public (échafaudage, véhicule, etc...), une demande d'occupation dudit domaine public devra être déposée en mairie.

## Délai

Les travaux devront être réalisés **dans les 12 mois** à compter de la notification de la subvention.

## Versement de la subvention

Le versement de la subvention interviendra sur présentation :

- des factures détaillées d'entreprise EN ORIGINAL, acquittées ou sur présentation des factures de matériaux EN ORIGINAL s'il a effectué lui-même ses travaux, auxquelles seront jointes les photographies des façades concernées après travaux.
- l'attestation de bonne exécution des travaux qui sera délivrée par le service Urbanisme de la ville.